

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 97 (1988)
Heft: 8-9

Artikel: Une année après
Autor: Auf der Maur, Franz
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682033>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INTEMPÉRIES 87

A Münster dans la Vallée de Conches (VS), les travaux de déblaiement et de reconstruction se poursuivent

Une année après

Onze mois après les intempéries dévastatrices d'août 1987, les traces de la catastrophe sont encore visibles à Münster, dans le Haut-Valais. Les travaux de reconstruction vont bon train, grâce notamment à l'aide apportée par la Chaîne du Bonheur et les œuvres d'entraide. Cependant, même une fois les dommages réparés, les heures d'angoisse ne sauraient être effacées de la mémoire des habitants.

Franz auf der Maur

Les vannes célestes s'étaient ouvertes. Depuis plusieurs heures, une pluie d'une rare intensité s'abattait sur le village. Les quatre cent cinquante habitants de Münster, dans la vallée de Goms, étaient enfermés chez eux. Ce

n'est que de temps à autre qu'un membre du Conseil communal allait vérifier si la rivière, le Münstig, restait sagement dans son lit.

C'est à cette rivière qui, venant du nord, s'écoule en pente abrupte dans le Rhône, que Münster doit son exis-

tence. En effet, au fil des siècles, elle a déposé les alluvions qui forment la butte où le village actuel est construit; il y est suffisamment éloigné du fond de la vallée qui fut souvent inondé par le passé. Et jusqu'à ce 24 août 1987, la rivière du Münstig était toujours restée un paisible cours d'eau tranquille.

Peu après 19 heures – les pluies torrentielles continuaient à se déverser sur le village – une immense masse faite d'eau et de pierraille dévala le Münstigertal et commença à monter vers le village. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, une grande partie des rues et des chemins avaient disparu sous un mètre de débris et les eaux avaient envahi les maisons des villageois surpris. Le lit de la rivière restait invisible, presque entièrement rempli de

pierres, tandis que les flots déchaînés partaient à l'assaut des terres agricoles, y déversant des tonnes de débris.

450 habitants, 25 millions de francs de dégâts

Personne ne songea à expliquer les causes de cette catastrophe; on apprendra plus tard qu'il s'agissait d'une lave de boue et de pierres. Sans poser de questions, fébrilement, les habitants de la partie sinistrée du village se réfugièrent dans un endroit sûr. Heureusement que la catastrophe s'est produite en plein jour. Si les habitants de Münster avaient été surpris dans leur sommeil, ils auraient dû trouver leur chemin dans le noir (le courant était coupé) et Münster aurait certainement eu à déplorer plusieurs victimes.

«Nous avons eu une chance inouïe, il n'y a même pas eu de



Münster après le 24 août 1987. Il a fallu attendre plusieurs jours avant de pouvoir évaluer les dégâts.

Une année plus tard, les travaux de reconstruction et de réfection continuent. La réparation des dommages subis par les particuliers est en grande partie financée par la CRS.





Le lit de la rivière est encore encombré de nombreux rochers qu'il faut enlever.



Partie du village après reconstruction. L'architecture traditionnelle haut-valaisanne des maisons du village a été préservée.



La rivière est provisoirement détournée par des canalisations.

blessés», déclare le président de commune, Silvan Jergen. Le jeune maître d'école secondaire a été promu «gestionnaire de catastrophe» suite à ces événements. Le travail ne manquait pas: sinistrés à évacuer et à loger dans la salle de gymnastique, alerter les pompiers des villages voisins et commander les grosses machines de chantier; il a également fallu mettre en place un éclairage d'urgence pour pouvoir maîtriser les flots... une atmosphère surnaturelle planait sur le village alors que, dans la nuit noire, les pelles mécaniques se glissaient entre les blocs de rocher énormes, leurs conducteurs risquant souvent leur vie afin d'empêcher de nouveaux ravages. Il était difficile de communiquer au milieu du vrombissement des moteurs et du grondement de la rivière déchaînée.

Il a fallu plusieurs jours pour évaluer en gros l'ampleur des dégâts: 70 bâtiments détruits ou endommagés, autrement dit 170 propriétaires touchés; innombrables machines agricoles englouties dans étables et garages; conduites d'eau, égouts, électricité et téléphone coupés; ligne de chemin de fer (Furka-Oberalp) interrompue durant trois semaines; routes communales rendues impraticables; deux ponts entièrement démolis, un autre sérieusement endommagé; 30 hectares des meilleures terres agricoles disparues sous un monceau de débris; terrain de football et court de tennis inutilisables.

Au total, les dégâts à Münster se chiffrent à 25 millions de francs: 20 millions subis par des installations publiques, 5 millions par des particuliers. Quel fardeau pour un village de montagne de 450 âmes, dont le revenu fiscal se monte à 700 000 francs par année!

Un élan de solidarité

La nouvelle concernant cette catastrophe était à peine tombée qu'un mouvement de solidarité vit le jour. Des troupes de génie de l'armée aidèrent les villageois dans leurs travaux de déblaiement. Jusqu'à la mi-octobre, une compagnie de soldats resta stationnée à Münster. Des spécialistes en uniforme remplacèrent les ponts arrachés et prêtèrent main forte pour débarrasser les quelque 50 000

mètres cubes de décombres... «en somme, un cadeau valant plusieurs millions de francs», remarque le président de commune, Silvan Jergen.

Puis il y eut les bénévoles, souvent engagés par l'intermédiaire de la Croix-Rouge suisse. Il est arrivé que plus de 100 personnes à la fois viennent aider les villageois: participants à des camps d'apprentis, écoliers, particuliers. Ils ont principalement contribué à remettre en état les terres agricoles. Que de chargements de gravier et de sable à éliminer, que de charretées d'humus à acheminer! D'ailleurs ces travaux continuent encore en 1988 et il faudra attendre plusieurs années avant que l'agriculture de montagne ne se remette entièrement de ces intempéries.

Le manque à gagner est compensé par le «Fonds pour la couverture des dommages causés par les forces de la nature»; quant à l'infrastructure communale, elle a été remise en état avec des moyens provenant de la Confédération et du canton. Les dégâts subis par les particuliers – bâtiments et machines étaient en partie nettement sous-assurés – ne sont toutefois pas entièrement couverts. C'est là qu'est intervenue la CRS, qui gère avec Caritas les dons versés à la Chaîne du Bonheur. «Nous avons fait d'excellentes expériences avec la Croix-Rouge», nous dit Jergen, soulignant surtout la rapidité avec laquelle l'aide a été apportée et l'absence de bureaucratie. «Dès novembre, des sommes notables ont été avancées sur la base de factures provisoires». Afin que tout soit fait selon les règles, chaque sinistre fait l'objet d'un dossier illustré de photographies et accompagné d'une description des dommages.

La reconstruction va bon train

Près d'une année plus tard, Münster porte encore des cicatrices flagrantes des intempéries du 24 août 1987. Dans la partie sinistrée du village, la réfection des maisons endommagées – surtout des constructions en bois dans le style typique du Haut-Valais – bat son plein. Les nouvelles poutres claires se découpent sur la charpente ancienne qui a résisté aux flots. Le village est

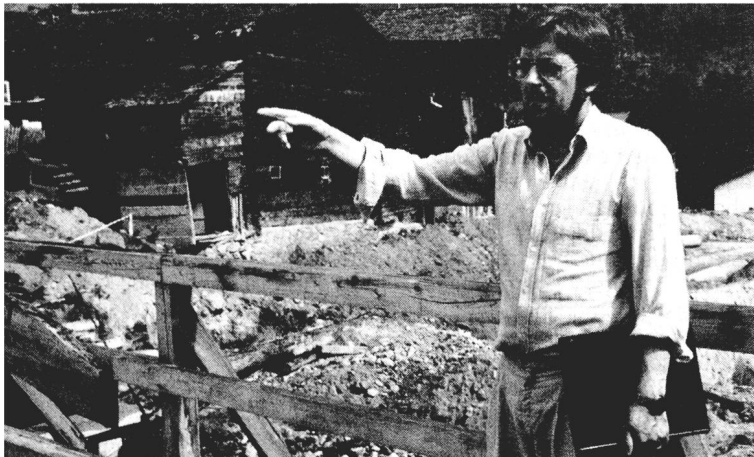
INTEMPÉRIES 87

encore jonché d'amas de rochers, que les eaux avaient chariés depuis la vallée de Münstig. Les dégâts à l'intérieur des bâtiments sont moins évidents. Toutefois, le bruit des marteaux, scies et autres perceuses indiquent que là aussi les réparations progressent rapidement.

Dans le lit de la rivière, dont les eaux ont été provisoirement détournées, le lourdes machines de chantier s'affairaient: elles lui creusent un nouveau lit. Tandis que les dommages subis par les particuliers sont en grande partie pris en charge par la CRS, les pouvoirs publics couvrent les frais engendrés par l'assainissement de la rivière: 7 millions de francs. Cette somme permettra également d'aménager un collecteur de gravier en amont du village, installation qui devrait empêcher que de telles catastrophes ne se re-

considérable s'est accumulée sur le glacier. Lorsque, au milieu du mois, de fortes pluies commencèrent à s'abattre sur la région, le barrage constitué par la moraine fut mis sous pression: le 24 août, aux alentours de midi, cette barrière faite de débris de roche céda. Les masses d'eau entraînent avec elles une grande partie de la moraine. C'est ainsi que se forma une lave de boue et de pierres, qui tel un raz de marée dévala la pente en direction du village.

La population de Münster a appris à vivre avec les avalanches. Mais ce petit village de montagne était dépassé par les conséquences de cette catastrophe hors du commun: impossible d'entreprendre la reconstruction sans aide extérieure. L'élan national de solidarité n'en était donc que plus important. Un geste qui correspond parfaitement à l'esprit



Le président de commune, Silvan Jergen, se trouve sur l'un des ponts de fortune mis en place par l'armée. Dans ce village de montagne, la coulée de boue et de pierres du 24 août 1987 a causé des dommages se chiffrant à 25 millions de francs.

(Photos: Franz auf der Maur)

produisent. Un mur en béton pourra retenir jusqu'à 50 000 mètres cubes de pierres, avant qu'ils ne déferlent sur le village.

Chaleur et pluie ont déclenché la coulée d'eau et de boue

Entretemps, les circonstances de la catastrophe d'août dernier ont été éclaircies. Tout au fond de la vallée, le glacier de Münstig se blottit contre une pente abrupte. Au cours de ces dernières décennies, la langue du glacier a fondu, laissant derrière elle une moraine assez instable. Durant la vague de chaleur d'août 1987, une quantité d'eau

helvétique. La tradition veut aussi que les sinistrés eux-mêmes fassent preuve d'une grande détermination (dont la participation aux travaux de reconstruction) et que les communautés villageoises se serent les coudes dans les moments difficiles. Maintenant que le pire appartient au passé, le président de commune, Silvan Jergen, arrive même à trouver un côté positif à la catastrophe: «Elle a été à l'origine d'un renforcement du sentiment de solidarité entre les membres de la communauté», explique-t-il «et nous savons tous que, en cas d'urgence, nous pouvons compter sur une aide extérieure.» □

Comment les fonds collectés ont-ils été utilisés?

Dossier intempéries 87: aux trois quarts refermés

Par le passé, une personne qui perdait ses biens dans un incendie, une inondation ou toute autre catastrophe pouvait compter sur l'appui immédiat de ses voisins. Aujourd'hui, notre univers quotidien s'est élargi et chacun s'est spécialisé dans un domaine précis. De sorte qu'il n'est pas toujours possible d'apporter une aide de ses propres mains et que la solidarité s'exprime par le porte-monnaie. Mais que deviennent par exemple les fonds qui ont été recueillis pour venir en aide aux victimes des intempéries de l'été 87? Qui a reçu de l'argent? Quels montants a-t-on versé? Comment a-t-on fait pour éviter les abus?

Franz auf der Maur

Urs Tobler disparaît sous la montagne de dossiers qui a envahi son bureau au Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse, à Berne. C'est à peine s'il a le temps de jeter un coup d'œil à l'Eglise de la Trinité que l'on voit de sa fenêtre. Ce licencié en philosophie de 38 ans est chargé de la répartition des dons qui ont afflué dès le mois d'août 1987. En tout, 52 millions récoltés par la CRS, l'Entraide protestante suisse, Caritas, l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière et les PTT qui ont émis un timbre spécial à cette occasion. Ce montant représente la somme d'innombrables versements individuels allant de 5 à 10 000 francs. Deux organisations assurement la redistribution de ces fonds: la CRS, qui s'occupe de la Suisse romande, des cantons de Berne et du Tessin, et Caritas, qui se concentre sur Uri, Schwyz, les Grisons et la Valtellina en Italie.

La CRS et Caritas disposent chacune de 26 millions environ. Les chiffres exacts ne seront connus qu'à la clôture des comptes. Mais il apparaît déjà clairement que la réparation des dommages non couverts subis par des particuliers pourra être financée dans les limites prévues à l'origine. Il restera de surcroît encore assez d'argent pour soutenir les communes financièrement faibles et des coopératives d'alpage. En outre, une partie des dons financera les déplacements, l'hébergement et le ra-

vaillement des volontaires venus au secours des populations sinistrées. Les frais administratifs sont restés très bas: pas plus de trois pourcent de la somme globale, ce qui constitue un résultat satisfaisant.

Des questions délicates

Dès que les gros travaux de déblaiement ont été achevés, il a fallu procéder à l'évaluation des dommages. Les communes ont formé des commissions composées dans la mesure du possible de spécialistes, comme des architectes, des garagistes, etc, qui ont étroitement collaboré avec les experts des compagnies d'assurance et ceux du Fonds suisse de secours pour les dommages non assurables contre les forces naturelles. Certaines personnes ont eu parfois de pénibles surprises lorsqu'elles ont appris le montant des franchises – souvent de 10 000 fr. – ou celui des dégâts non couverts. Dans certains cas, principalement en Valais, des bâtiments d'exploitation, comme des granges ou des écuries, n'étaient même pas du tout assurés.

Dès qu'il s'est agi de distribuer l'argent généreusement offert par la population, il a fallu répondre à des questions délicates. Comment fallait-il par exemple indemniser un maraîcher qui, contrairement à ses voisins, n'avait pas du tout assuré sa récolte? Il avait voulu épargner le montant des